



Information réglementée

## Poxel : nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social

**LYON, France, le 6 décembre 2024** – conformément aux dispositions de l'article L.233-8 II du Code de Commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »).

Date	Nombre total d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote bruts	Nombre total de droits de vote exerçables <sup>1</sup>
31 janvier 2024	39 037 393	39 037 393	38 963 893
29 février 2024	40 087 119	40 087 119	40 009 613
31 mars 2024	41 777 204	41 777 204	41 705 206
30 avril 2024	46 586 753	46 586 753	46 536 254
31 mai 2024	47 425 916	47 425 916	47 369 116
30 juin 2024	48 673 343	48 673 343	48 602 603
31 juillet 2024	50 703 693	50 703 693	50 640 993
31 août 2024	52 786 560	52 786 560	52 727 616
30 septembre 2024	53 373 088	53 373 088	53 285 468
31 octobre 2024	53 373 088	53 373 088	53 259 557
30 novembre 2024	53 680 973	53 680 973	53 521 581

<sup>1</sup> Déduction faite des actions privées de droits de vote.



Toute l'information est disponible sur le site web [www.poxelpharma.com](http://www.poxelpharma.com), rubrique Investisseurs / Information des actionnaires puis Informations réglementées en cliquant directement [ici](#).

## À propos de Poxel

Poxel est une **société biopharmaceutique dynamique au stade clinique** qui s'appuie sur son expertise afin de développer des **traitements innovants contre les maladies métaboliques**, dont la **stéatohépatite non-alcoolique** (NASH) et certaines maladies rares. Pour le traitement de la NASH, le **PXL065** (R-pioglitazone stabilisée par substitution au deuterium) a atteint son critère principal d'évaluation dans une étude de phase II (DESTINY-1). Dans les maladies rares, le développement du **PXL770**, un activateur direct, premier de sa classe, de la protéine kinase activée par l'adénosine monophosphate (AMPK), est centré sur l'adrénoleucodystrophie (ALD) et la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD). **TWYMEEG®** (Imeglimine), produit premier de sa classe de médicaments, qui cible le dysfonctionnement mitochondrial est commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon par Sumitomo Pharma et Poxel prévoit de recevoir des redevances et des paiements basés sur les ventes. Sumitomo Pharma est le partenaire stratégique de Poxel pour l'Imeglimine au Japon. Poxel est cotée sur Euronext Paris, son siège social est situé à Lyon, en France, et la Société dispose de filiales à Boston aux États-Unis, et Tokyo au Japon.

Pour plus d'informations : [www.poxelpharma.com](http://www.poxelpharma.com).

## Contacts - Relations investisseurs / Médias

NewCap  
Nicolas Fossiez, Aurélie Manavarere / Arthur Rouillé  
[investors@poxelpharma.com](mailto:investors@poxelpharma.com)  
+33 1 44 71 94 94

